



Sida suite à une opération

Par **yamel**, le **07/09/2008** à **14:29**

une amie de nationalité tunisienne à subi en 82 (alors qu'elle avait 7ans) une opération à coeur ouvert dans un hopital français, depuis peu, on lui a diagnostiqué un SIDA. Quels sont les recours possibles pour elle?(sachant qu'aucune autre source de contamination n'a été retrouvée jusqu'à présent)
merci

Par **JamesEraser**, le **07/09/2008** à **17:31**

Si aucun lien de cause à effet entre l'intervention chirurgicale et la contamination n'est établi, désolé mais à mon avis c'est perdu d'avance.
A moins qu'un modérateur ait une autre vision.
Experatooment

Par **yamel**, le **07/09/2008** à **17:39**

pour celà, est-ce qu'il suffit de démontrer qu'elle n'aurait pas pu etre contaminée ailleurs, le contexte en 82 (epidémie de sida et virus non encore découvert) ne peuvent pas peser dans la balance?
et pardon encore c'est quoi un modérateur?

Par **Patricia**, le **07/09/2008** à **20:05**

Bien sûr que oui la maladie était déjà connue en France en 82.

C'est dans le courant de cette même année que les médecins français ont commencé les recherches.

Et en 81 aux USA.

Ma réponse est la même que celle de mon collègue.

26 ans s'étant écoulés depuis..., je ne vois MALHEUREUSEMENT pas les preuves qu'elle peut apporter ? hormis si un test de dépistage a été fait juste après l'intervention ?

Modérateurs OU superviseurs sont les personnes reconnues aptes à répondre par le créateur du forum.

Par **yamel**, le **08/09/2008** à **18:45**

le problème c'est que son sida a été découvert fortuitement et aucun test n'a été réalisé en ce sens jusqu'à ces derniers temps (une fois le sida déclaré), elle aurait donc vécu 26 ans séropositive (et son mari a de la chance d'être encore séronégatif), je sais que le délai est long mais nous n'arrivons pas à retrouver une autre cause plus récente qui expliquerait sa contamination.

merci quand même pour vos avis

Par **Patricia**, le **08/09/2008** à **19:32**

Bonsoir,

Je pense qu'il serait préférable déjà un premier temps, qu'elle contacte une association pour en discuter avec elle.

Elle et non pas vous (c'est elle qui a été contaminée...).

<http://www.sida-info-service.org/>

et/ou tél au 0 800 840 800 (appel gratuit)

Cordialement